



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi le 17 décembre 2020

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit et affichée aux endroits prévus, tenue lundi le 17 décembre 2020 à la salle municipale, de 19 h à 19 h 14.

Sont présents:   Messieurs    Éric Morissette  
  Denis Bergeron  
  Marcel Larochelle  
  Yvon Martel

Sont absents :   Madame    Valérie Fortier  
                          Monsieur   Guy Dupuis

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

316-2020

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège en séance ordinaire ce lundi 17 décembre 2020 et le maire et les conseillers sont physiquement présents.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** que la région Centre-du-Québec a été décrétée en zone rouge par la Santé publique depuis la moitié du mois d'octobre pour une période indéterminée;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle, appuyé par Yvon Martel et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

317-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour soit adopté.

**À SAVOIR :**

1. Ouverture de la séance;
2. Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Acceptation du budget 2021;
5. Immobilisation triennale;
6. Clôture de la séance.

318-2020

Acceptation du budget 2021.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil adopte le budget pour l'année 2021 au montant de 2 130 335,00 \$.



No de résolution  
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE  
2, RUE DU PARC  
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

REVENUS	Budget 2020	Budget 2021	Budget %
<b>Taxes :</b>			
Revenus base sur taxes foncières	907 206 \$	922 633 \$	43,31
Sécurité publique	115 201 \$	136 686 \$	6,42
Voirie	201 601 \$	239 201 \$	11,23
Règlement d'emprunt (centre municipal)	43 200 \$	51 257 \$	2,41
<b>Revenus spécifiques :</b>			
Enlèvement ordures, récupération (résidentiel)	136 707 \$	140 483 \$	6,59
Réseaux affaires sociales	7 200 \$	7 200 \$	0,34
Diversifications revenus & terre publique	719 \$	832 \$	0,04
Location salle	3 100 \$	2 000 \$	0,09
Revenus de TPS et TVQ	0 \$	4 000 \$	0,19
Autres recettes ristourne	1 000 \$	500 \$	0,02
Loisirs	16 500 \$	11 500 \$	0,54
Fosses septiques	31 775 \$	35 150 \$	1,65
<b>Subvention transfert conditionnel :</b>			
Subvention voirie	155 797 \$	179 390 \$	8,42
Subvention collecte sélecte	34 000 \$	33 000 \$	1,55
Subvention enlèvement neige	75 012 \$	84 418 \$	3,96
Subvention compensation mat. résidentiel	15 000 \$	14 000 \$	0,66
Dotations spéciales	10 454 \$	0 \$	0,00
Imposition droit (dérogation mineure)	800 \$	1 100 \$	0,05
Appropriation du surplus	200 000 \$	200 000 \$	9,39
Autres revenus - carrières	2 200 \$	1 200 \$	0,06
Autres recettes remboursement	10 500 \$	0 \$	0,00
Autres remboursement frais documents	0 \$	600 \$	0,03
Journal (publicité)	4 300 \$	1 500 \$	0,07
Contribution loisirs & culture	7 209 \$	7 285 \$	0,34
Droit mutation	35 000 \$	30 000 \$	1,41
Permis licence construction	2 500 \$	1 800 \$	0,08
Constat d'infraction (Sûreté du Québec)	2 500 \$	3 500 \$	0,16
Intérêt de banque	5 000 \$	4 200 \$	0,20
Intérêt sur arrérages de taxe	6 500 \$	6 000 \$	0,28
Location tour	10 912 \$	10 900 \$	0,51
<b>Total des revenus</b>	<b><u>2 041 893,00 \$</u></b>	<b><u>2 130 335,00 \$</u></b>	<b><u>100%</u></b>



No de résolution  
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE  
2, RUE DU PARC  
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 (suite)**

<b>CHARGES</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget %</b>
<b>Administration générale :</b>			
Législation	57 958 \$	59 330 \$	2,79
Gestion financière et administrative	294 264 \$	308 099 \$	14,46
Évaluation	42 370 \$	47 528 \$	2,23
<b>Greffé :</b>			
Élection	0 \$	11 150 \$	0,52
<b>Sécurité publique :</b>			
Police	113 935 \$	120 282 \$	5,65
Incendie	176 021 \$	180 440 \$	8,47
Brigadière	6 177 \$	5 815 \$	0,27
Surveillance et entente SPAA	2 638 \$	2 660 \$	0,12
<b>Transport :</b>			
Voirie municipale	337 746 \$	337 895 \$	15,86
Enlèvement de la neige	190 277 \$	164 669 \$	7,73
Éclairage des rues	9 300 \$	8 300 \$	0,39
Transport	6 717 \$	6 790 \$	0,32
<b>Hygiène de milieu :</b>			
Enlèvement des ordures	169 971 \$	184 408 \$	8,66
<b>Urbanisme, loisirs &amp; culture :</b>			
Urbanisme	88 823 \$	94 700 \$	4,45
Promotion développement et revitalisation	16 969 \$	18 002 \$	0,85
Parc	117 194 \$	110 598 \$	5,19
Salle municipale	9 622 \$	9 885 \$	0,46
Bibliothèque	25 700 \$	26 740 \$	1,26
Culture	6 412 \$	6 256 \$	0,29
Loisirs	8 489 \$	11 540 \$	0,54
Remb. intérêt (règlement d'emprunt)	49 000 \$	37 500 \$	1,76
Remb. fonds roulement	15 000 \$	15 000 \$	0,70
<b>Fonds dépenses en immobilisation :</b>			
Voirie municipale	287 310 \$	328 748 \$	15,43
Informatique	10 000 \$	20 000 \$	0,94
Loisirs	0 \$	14 000 \$	0,66
Total des dépenses	<u>2 041 893 \$</u>	<u>2 130 335 \$</u>	<u>100%</u>



No de résolution  
ou annotation

319-2020

Immobilisation triennale.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le conseil adopte la répartition des immobilisations triennales pour les années 2021-2022 et 2023.

320-2020

Clôture de la séance.

Il est proposé à 19 h 14 par Denis Bergeron que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante  
Maire

Marc Plante  
Maire

Jocelyn Jutras, secrétaire-trésorier  
et directeur général